



**HAL**  
open science

## Avec qui se marient les paysans ?

Guenhaël Jegouzo, Bernard Roze

► **To cite this version:**

Guenhaël Jegouzo, Bernard Roze. Avec qui se marient les paysans?. [Rapport de recherche] INRA SAE2. 1977, 10 p. hal-02319377

**HAL Id: hal-02319377**

**<https://hal.science/hal-02319377>**

Submitted on 18 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

I.N.R.A. - RENNES

31 JAN. 1992

ECONOMIE RURALE  
BIBLIOTHEQUE

INRA - ESR  
RENNES

guenhaël jégouzo

avec la collaboration de bernard roze

## avec qui se marient les paysans ?

DOCUMENTATION ÉCONOMIE RURALE RENNES



\* 0 1 5 7 0 6 \*

mai 1977

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Station d'Économie Rurale

65, rue de Saint-Brieuc 35042 RENNES CEDEX

L'ampleur prise, en une trentaine d'années, par le célibat des paysans \* conduit à être attentif à l'évolution des mariages en agriculture. Sachant, par ailleurs, que le mariage contribue à reproduire les inégalités de patrimoine économique et culturel, il est particulièrement utile de connaître qui sont les beaux-parents des paysans qui se marient et quelle est la position sociale individuelle de leur épouse.

Malgré ses limites, la statistique annuelle des mariages, que l'I.N.S.E.E. établit à partir de l'état civil, permet de penser que la répartition des épouses d'agriculteurs selon leur origine sociale ou leur position sociale a connu certains changements importants depuis quelques années. Ainsi la proportion des conjointes qui déclarent au moment du mariage exercer un métier non agricole est passée d'environ 15 % en 1959-1960 à environ 55 % en 1973-1974. Le fait que les agriculteurs se marient de plus en plus souvent avec des femmes qui, du fait de leur naissance ou de leur profession, sont de milieu non agricole, aura vraisemblablement des conséquences sociologiques importantes, conséquences qui ne seront pas les mêmes selon que les nouvelles épouses sont nées ou ont travaillé au bas, au milieu ou en haut de la hiérarchie sociale.

\* On peut se reporter sur ce point aux deux articles suivants :

- G. Jégouzo, L'ampleur du célibat chez les agriculteurs, Economie et Statistique, n°34, mai 1972, pp.13-22 ;
- G. Jégouzo et J.L. Brangeon, Célibat paysan et pauvreté, Economie et Statistique, n°58, juillet-août 1974, pp.3-13.

La statistique des mariages selon la catégorie sociale, que l'I.N.S.E.E. établit chaque année par dépouillement des registres de l'état civil, fournit des éléments de réponse à la question de savoir qui se marie avec les paysans. La qualité de l'information est liée au degré d'exactitude et de précision des déclarations faites en mairie. Les mariages en milieu agricole sont répartis en mariages d'agriculteurs exploitants (1) (chefs d'exploitation ou aides familiaux) et mariages de salariés agricoles ; mais aucune autre distinction socio-économique n'étant faite bien que les exploitants agricoles occupent des positions sociales très diverses, il n'est pas possible d'étudier les conditions de mariage dans les différentes strates paysannes. En outre, il ne faut pas perdre de vue dans l'interprétation que la catégorie socio-professionnelle individuelle déclarée est celle occupée au moment du mariage ; or, un changement de métier peut se produire après, ce qui peut arriver à des agriculteurs dont les épouses ne veulent pas être agricultrices.

L'exploitation annuelle de l'état civil permet tout au moins de déterminer dans quelle mesure il y a une évolution générale de la répartition des épouses de paysans selon la profession de leur père et selon leur propre profession. Traditionnellement les agriculteurs se mariaient, dans une forte majorité de cas, avec des filles d'agriculteurs (2), qui étaient elles-mêmes actives agricoles. Qu'en est-il au cours de la période récente, dans l'ensemble de l'agriculture française (3) ? Certains changements importants se sont produits en peu d'années. Si plus de la moitié des épouses d'agriculteurs sont encore d'origine agricole, par contre plus de la moitié exercent dorénavant un métier non agricole au moment du mariage.

(1) Pour abrégé nous dirons mariages d'agriculteurs ou mariages de paysans.

(2) Pour les résultats de l'enquête Emploi faite par l'I.N.S.E.E. en 1953, voir Supplément au Bulletin Mensuel de Statistique, octobre - décembre 1954, pp. 36-40, p.40.

(3) Des analyses régionales ne sont pas actuellement possibles.

### 1. Plus de la moitié des épouses sont encore d'origine agricole

Cependant, parmi les filles de paysans qui se sont mariées entre 1969 et 1974, la proportion de celles qui ont épousé un paysan n'a pas cessé de décliner : elle est passée de 17,5 % en 1969 à 15,9 % en 1970, 15,3 % en 1971, 14,7 % en 1972, 14,6 % en 1973 et 13,4 % en 1974. La tendance est la même pour les mariages de filles d'agriculteurs avec un salarié agricole, à l'exception de 1974 (3,5 %, 3,4 %, 2,9 %, 2,2 % 2,2 %, 3,3 %). Ceci contribue à souligner l'importance considérable que continue à avoir l'exode agricole des filles de paysans. Il y a là à la fois une cause et un effet de la diminution de la population employée en agriculture.

Les agriculteurs exploitants se marient encore, néanmoins, dans un peu plus de la moitié des cas avec des filles d'agriculteurs exploitants et de salariés agricoles (57 % en 1974 ; figure 1.) bien que l'homogamie sociale soit devenue à la campagne beaucoup moins forte que par le passé. En 1974, le tiers environ (34 %) des mariages d'agriculteurs ont eu lieu avec des filles d'origine non agricole ; la catégorie du père n'a pas été déclarée dans 9 % des cas.

Il pourrait sembler qu'il y ait eu augmentation dans le temps du recrutement d'épouses hors de l'agriculture (1). En réalité, le nombre de femmes d'origine non agricole qui se sont mariées avec des paysans a diminué entre 1970 (4 959 cas) et 1974 (3 930 cas). Quant à la probabilité pour une femme d'origine non agricole d'épouser soit un agriculteur soit un salarié agricole, elle a peu varié au cours des années récentes.

(1) Mais les grands-parents étaient peut-être agriculteurs.

tes et n'a été que de 2 % environ. A titre de comparaison, et malgré la différence dans les champs de populations concernées, quelle était la situation en 1953 pour l'ensemble des femmes mariées ? La proportion d'épouses d'origine non agricole mariées à un agriculteur ou à un salarié agricole variait entre 3 % (cas des filles d'employés) et 10 % (cas des filles d'industriels ou de professions libérales).

S'il y a eu refus accru des filles de paysans d'être femmes de paysans, le recrutement d'épouses hors du milieu agricole a lui aussi baissé par rapport à la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, ce qui a contribué à faire beaucoup diminuer le nombre de mariages de paysans.

Au vu de leur répartition selon la profession de leur père, il pourrait sembler que les épouses d'agriculteurs nées hors de la campagne aient particulièrement souvent une origine sociale modeste : à peu près la moitié sont filles d'ouvriers ou d'employés (tableau 1). Mais la comparaison avec l'ensemble des filles d'origine non agricole qui se sont mariées entre 1969 et 1974 indique que si les épouses de paysans ont parfois une origine sociale plus basse (avec proportionnellement moins de filles de cadres supérieurs, de cadres moyens et plus de filles d'ouvriers non qualifiés), il n'en est pas toujours ainsi (plus de filles de patrons du commerce et de l'industrie). En fait, la comparaison n'est pas totalement possible car relativement nombreux sont les pères des épouses qui, étant à la retraite lors du mariage de leurs filles, sont classés comme inactifs et, de ce fait, pour beaucoup (et davantage pour les épouses de paysans que pour les autres), l'origine est indéterminée.

Figure 1. évolution récente de l'origine sociale des épouses d'agriculteurs exploitants (années de mariage:1969 à 1974)

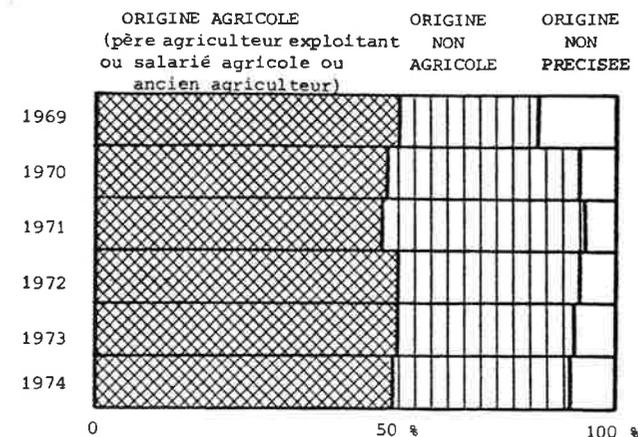


Tableau 1. l'origine sociale des filles d'origine non agricole ayant épousé un agriculteur exploitant entre 1969 et 1974 ; comparaison avec l'ensemble des filles d'origine non agricole qui se sont mariées entre 1969 et 1974.

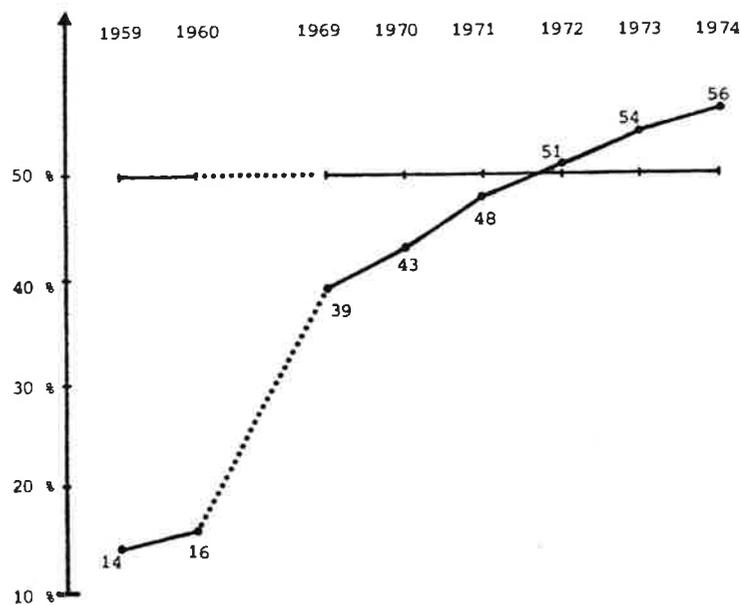
catégorie socio-professionnelle du père :	épouses d'agriculteurs		total des filles d'origine non agricole qui se sont mariées
	nombre	%	
industriel ou gros commerçant	650	2,4	1,6
profession libérale ou cadre supérieur	1 179	4,4	7,5
cadre moyen	1 159	4,3	7,5
artisan ou petit commerçant	3 455	12,9	8,8
employé	2 687	10,1	11,8
ouvrier qualifié ou contre-maître	4 718	17,5	23,5
O.S. ou manoeuvre	5 266	19,8	17,4
personnel de service	289	1,1	1,5
autre actif	732	2,7	3,1
inactif (a)	6 625	24,8	17,3
total des filles d'origine non agricole	26 760	100	100

(a) anciens exploitants et salariés agricoles exclus.

2. Plus de la moitié des épouses exercent dorénavant un métier non agricole au moment du mariage

Il semble que ce soit là une tendance toute récente. Le changement est particulièrement rapide comme l'indique la figure 2.

Figure 2. % d'actives non agricoles parmi les femmes qui épousent un agriculteur exploitant.



Selon les déclarations faites à l'état civil, les femmes qui se marient avec les paysans sont de moins en moins souvent inactives (48,9 % en 1959, 26,2 % en 1974). L'augmentation de la proportion de celles qui ont une activité non agricole est liée non seulement à cette baisse de la part des inactives (1) mais à la diminution de la part des actives agricoles (tableau 2).

On ne connaît pas l'origine sociale de ces épouses d'agriculteurs qui exercent un métier non agricole. Comme leur nombre est supérieur à celui des femmes d'origine non agricole qui ont épousé un paysan, on peut en déduire que certaines sont nées à la terre. Il y aurait ainsi chez les filles de paysans des "retours à la terre" liés au mariage. Sont-ils de plus en plus fréquents ? Comme la statistique d'état civil ne les évalue pas, on ne peut pas établir de tendance sûre.

(1) Il est à peu près certain qu'une grande partie des épouses qui étaient précédemment classées inactives, travaillaient en réalité dans l'exploitation agricole de leurs parents. Il est en effet bien connu que bien des femmes de l'agriculture ont eu tendance à ne pas déclarer leur activité agricole.

Tableau 2. évolution de la catégorie sociale individuelle des femmes qui épousent les agriculteurs exploitants (en %).

	1959	1960	.....	1969	1970	1971	1972	1973	1974
agricultrice exploitante	33,5	32,0		23,1	20,9	20,2	18,9	18,0	15,5
salariée agricole	3,2	2,9		1,6	1,5	1,4	1,0	1,2	2,0
<u>total des actives agricoles</u>	36,7	34,9		24,7	22,4	21,6	19,9	19,2	17,5
patrons de l'industrie et du commerce	0,9	1,0		0,8	0,8	0,7	0,9	0,9	0,7
cadre supérieur, profession libérale	0,1	0,1		0,6	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0
cadre moyen	1,9	2,1		5,6	6,2	7,2	7,7	8,6	8,8
employée	3,6	4,3		13,5	15,6	17,3	18,4	19,7	20,6
ouvrière	5,0	5,1		11,0	11,1	13,3	14,7	15,2	15,7
personnel de service	2,8	3,6		7,8	8,3	8,6	8,7	8,9	9,1
autre active	ε	ε		-	0,1	ε	ε	ε	ε
<u>total des actives non agricoles</u>	14,3	16,2		39,3	42,8	47,9	51,2	54,2	55,9
inactive	48,9	48,8		35,5	34,4	30,1	28,4	25,7	26,2
catégorie non déclarée	0,1	0,1		0,5	0,3	0,4	0,5	0,9	0,4
Total	100	100		100	100	100	100	100	100
{ valeur absolue	29 346	26 938		13 868	12 842	13 017	13 270	12 805	11 376

Les positions sociales occupées par les actives non agricoles qui se marient avec les agriculteurs sont très variées (de manoeuvre à cadre supérieur) mais il s'agit surtout, par ordre d'importance numérique, d'employées (de bureau essentiellement), d'ouvrières, de personnels de service et de cadres moyens (institutrices, infirmières) ; tableau 2. Quand on compare cette répartition avec celle qui existe dans l'ensemble de la population des actives non agricoles qui se sont mariées au cours de la même période, on voit que l'importance relative des diverses catégories professionnelles est en partie différente. Il y a, dans chaque cas, à peu près autant de cadres supérieurs et moyens et de "patrons de l'industrie et du commerce" ; mais les employées sont proportionnellement moins représentées chez les épouses de paysans (36 % contre 43 % pour la période 1969-1974) alors que les ouvrières et les personnels de service le sont davantage (28 % contre 25 % ; 18 % contre 12 %).

L'évolution a été telle qu'en 1973 et 1974, les paysans ont plus souvent épousé une employée de bureau ou de commerce qu'une agricultrice ou une salariée agricole. Par rapport aux années 1959-1960, la part des catégories employées et cadres moyens augmente plus vite que celle des catégories ouvrières et personnels de service. Cette tendance résulte des modifications de la structure de la population active féminine : la probabilité d'épouser un paysan est restée à peu près la même, au cours de cette période, que ce soit pour les ouvrières (2,4 % et 2,2 % en 1959-60 contre 2,4 et 2,3 en 1973-74) les employées (1,5 contre 1,9 et 1,7) ou les cadres moyens (2,8 et 2,7 contre 2,2 et 2,3).

Ces actives non agricoles, qui viennent ou reviennent vers le milieu agricole, abandonnent-elles leur emploi pour se consacrer aux travaux de ferme ? On l'ignore pour le moment.

En tout état de cause, le fait que plus de la moitié des jeunes paysans aient pour épouse une femme née à la ville ou qui a travaillé hors de l'agriculture et peut-être en ville - associée au fait que ces femmes ont été, ou sont, aussi souvent employées de bureau et cadres moyens qu'ouvrières et personnels de service - ne peut pas ne pas avoir des conséquences importantes sur les systèmes de référence et d'attente des nouvelles générations d'agriculteurs. Il y a là un facteur de généralisation des normes d'origine urbaine, comportant en particulier de nouvelles attitudes à l'égard de la fécondité, de l'éducation des enfants, du travail et des loisirs. De ce fait, il sera de moins en moins légitime d'analyser la réalité sociale agricole sans distinguer entre les groupes de générations.